



# Formation salarié en maraichage



Formation certifiante - Validation de blocs de compétences du CAPa Métiers de l'Agriculture



Formation pour adultes



- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion



450 heures maximum de formation



Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé



Fin septembre à mars  
Inscriptions ouvertes de février à septembre



Formation du Ministère de l'Agriculture

## Positionnement dans la filière



## Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de former des **salariés en maraichage** en vue d'assurer les activités courantes en production maraîchère.

## Organisation de la formation

Le parcours de cette formation **peut être individualisé** en fonction des acquis antérieurs.

Cette formation compte 450 heures de formation maximum et 9 semaines en immersion professionnelle réparties en 4 périodes.

## Modalités pédagogiques

- Mises en situations professionnelles, apprentissages théoriques en salle, travaux pratiques, visites.

## Moyens pédagogiques

- Ateliers pédagogiques, salles de classes et de travail en autonomie, matériels informatiques, Centre de Ressources (CdR)...
- Une équipe de formateurs et d'intervenants professionnels.



## Débouchés

Salariat en production maraîchère

## Programme de la formation

### BLOC 1

Acquérir une identité professionnelle de salarié maraîcher

### BLOC 2

Mise en place des cultures maraîchères

### BLOC 3

Réaliser des travaux des cultures, de l'implantation à la récolte et au conditionnement

### BLOC 4

Réaliser des travaux d'entretien courant des équipements, installations et outils

## Financements et tarifs

- Financement possible par le Conseil Régional, le CPF autonome...
- Tarif sur demande.

## Évaluation - Validation

Evaluations sous forme d'entretiens d'explicitation.

**Validation de blocs de compétences du CAPa**

Métiers de l'agriculture : UCG3, UCP1, UCP2, UCP3.

Chaque capacité est **valable à vie**.

Validation possible par **bloc de compétences**.

## Admissions - Pré-requis

- Avoir plus de **18 ans**
- L'admission est prononcée **en fonction des résultats** de la journée de positionnement (expression écrite, mathématiques, entretien de motivation, présentation du projet professionnel)

## Contactez l'accueil du CFPPA

☎ 02 43 68 24 97

✉ [cfppa.laval@educagri.fr](mailto:cfppa.laval@educagri.fr)

🌐 <http://agricampus-laval.fr>

## Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire  
CS 81319  
53013 Laval CEDEX

